

L'Espingole



Localisation : Pays : France - Ville : Cavalaire
 Position : Sud-Ouest du Cap Lardier

Statut de protection : Parc national de Port-Cros (Aire maritime adjacente)

Point de départ :

Hyères-les-Palmiers - La Londe-les-Maures
 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou - Cavalaire
 Ramatuelle

Accessibilité :

- Du bord - En bateau - Site aménagé (bouée)



Caractéristiques : Profondeur : 34 - 39 mètres
 Difficultés : Courant faible
 Intérêts : Site abrité mais épave disloquée



Vue d'ensemble © Yann VALTON



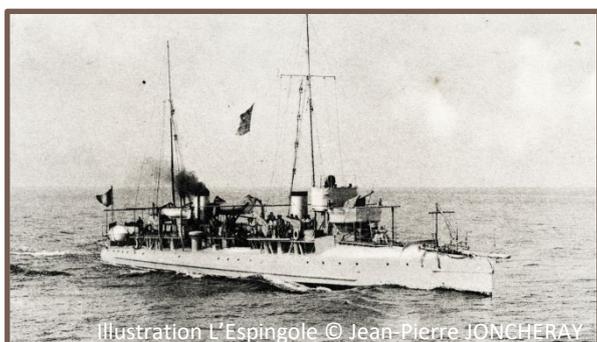
Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.

Historique et description :

L'Espingole est un contre-torpilleur lancé en 1900, au Havre, dans les chantiers Augustin Normand. Long de 56 mètres pour seulement 6 mètres de large, il dépassait les 27 nœuds. Il rejoint l'Escadre de la Méditerranée en décembre. Il participe à une démonstration de force en Turquie en 1901, puis on le retrouve à Rochefort avant qu'il ne rentre ensuite à Toulon.

Son naufrage :

Le 3 février 1903, l'Espingole appareille des Salins d'Hyères avec sa flottille en direction de Golfe Juan. Arrivé au Cap Lardier, le chef de file passe à ras du cap. Le capitaine de l'Espingole hésite à suivre, sachant qu'il est préférable de laisser l'écueil à bâbord. Mais l'Espingole file et s'encastre sur le rocher. L'équipage est sauvé par le reste de la flottille. Comme le bateau ne coule pas, on continue à l'alléger afin de pouvoir le remorquer. Malheureusement, il coulera pendant cette manœuvre en blessant des marins. Le bâtiment étant neuf, la Marine tentera de le récupérer. Les travaux dureront 23 ans. Au fond, il n'y a plus de canons mais les hélices sont toujours en place. Les chaînes de relevage ont été abandonnées sur place et on peut voir les tôles qui se sont détachées des membrures. Superstructures et mâts ont basculé et ne sont donc plus en place.



La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées.
Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.



Environnement et biologie :

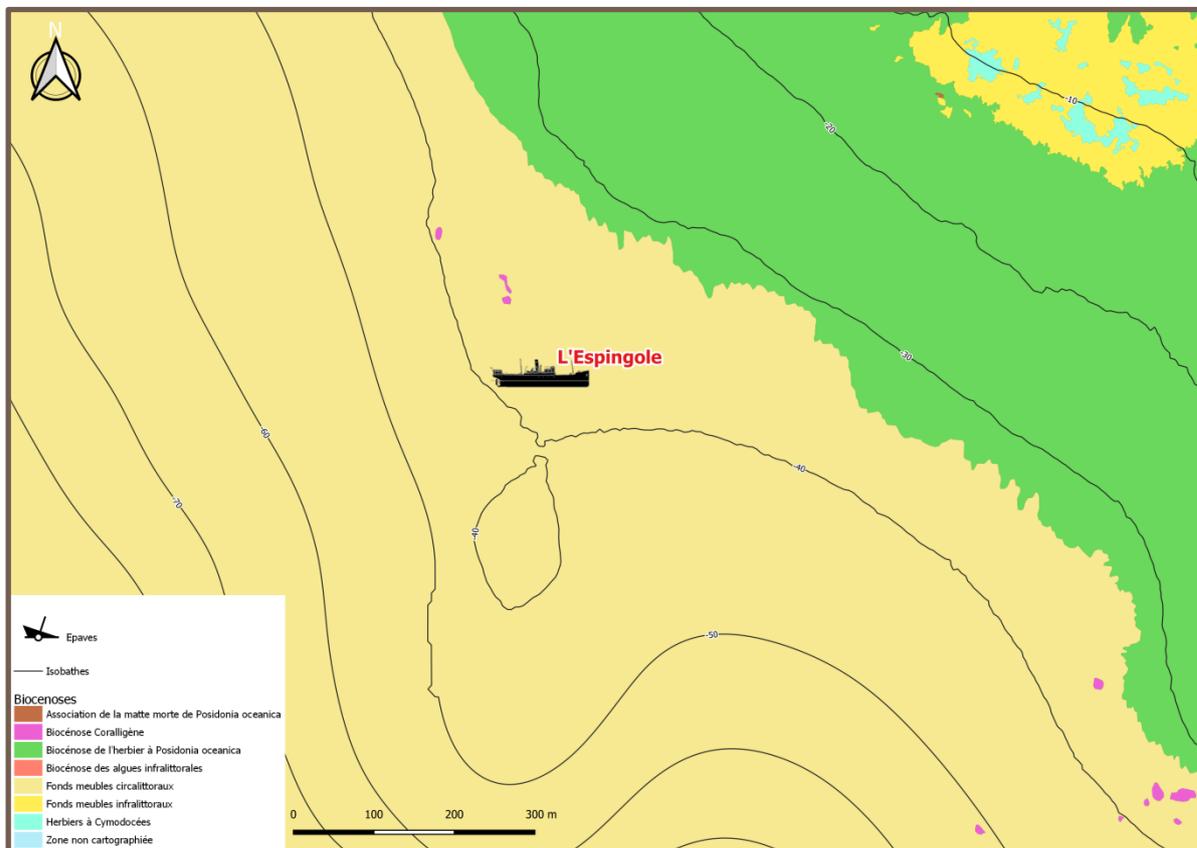
L'épave est posée sur un fond sableux et elle sert d'abri aux sars à tête noire (*Diplodus vulgaris*), aux anthias (*Anthias anthias*), aux chapons (*Scorpaena scrofa*), aux congres (*Conger conger*) et aux mostelles (*phycis phycis*).



Mostelle (*phycis phycis*) © Nicolas BARRAQUE

Evitez de toucher la faune et la flore sous-marines. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

Carte détaillée des biocénoses :



Fréquentation : - Forte - Moyenne - Faible

Autres activités pratiquées : - Apnée - Randonnée palmée - Pêche - Chasse sous-marine



Vue de dessus © Nicolas BARRAQUE



La chaudière © Nicolas BARRAQUE



L'étrave © Nicolas BARRAQUE

Pour en savoir plus : - 100 épaves en Côte d'Azur de la Ciotat à St Tropez - Editions GAP - 2003 Anne et Jean-Pierre JONCHERAY
- 100 belles plongées Varoises - Editions GAP - 2013 - Philippe JOACHIM - Alain PONCHON
- Naufrages en Provence n°3. Jean-Pierre JONCHERAY

Conception et réalisation :     - version avril 2022

La cooperazione al cuore del Mediterraneo - La coopération au cœur de la Méditerranée